

DEC 2024
.....
N°10

Côte d'Albâtre ET VOUS...

DOSSIER 40 ans de la Centrale Nucléaire de Paluel

- TRANSATS D'ALBÂTRE
- ACTUALITÉS ÉCONOMIE
- TRAVAUX

Communauté de Communes de la

**Côte
D'ALBÂTRE**

www.cote-albatre.fr



JEU
CONCOURS
Gagnez

VOTRE SÉJOUR
AU CHALET SUNSET
À LA CLUSAZ

Sommaire

7

Retour sur images
La Recyclerie



8-9

Transats d'Albâtre
Succès de la saison 2024



10 - 11

Technique - Travaux
Eau, assainissement, voirie

Quai de la Batellerie
Saint-Valery-en-Caux



12 à 15

Dossier

40 ans de la Centrale de Paluel
Portrait de son directeur
Jean-Marie Boursier

17 - 18

Actualités
Économie



19

Actualité
Petite enfance

20

Visite guidée
Structure petite enfance



21

Jeu concours
La Clusaz

22
Vie associative



23

Votre village
d'hiver

Magazine édité par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Hôtel de Communauté
48bis, route de Veulettes - CS 40048 - 76450 Cany-Barville - Tel : 02 35 57 85 00 - e-mail:cote-albatre.com
Direction de la publication : Jérôme Lheureux, Président - Rédaction : Comité de rédaction et services
communautaires - Conception & Coordination : Service communication : Delphine Marie, Elise Thieulin
Conception graphique : Agence Whaly - Crédits photos, illustrations : CCCA, Whaly, G. Auger, Adobe stock,
EDF et Archives départementales, R. Delerue, Fred CCy, x - Impression : Anquetil. Distribution : Mediapost
ISSN 2780-9951 (papier) - ISSN 2781-2995 (web) - Dépôt légal : Déc. 2024 - Tirage : 19 600 ex



Retrouvez également
«Côte d'Albâtre
et vous...» magazine
dans votre mairie
et dans
les structures
communautaires

ÉDITORIAL



**UNE CÔTE D'ALBÂTRE
NATURELLEMENT ET
HISTORIQUEMENT
TERRE D'ÉNERGIES !**

Alors qu'à quelques dizaines de kilomètres d'ici, un territoire s'organise pour accueillir l'un des plus grands chantiers européens avec la construction de deux EPR 2 sur le site de Penly, notre territoire fête en 2024 les 40 ans de la centrale nucléaire de Paluel. L'occasion d'y consacrer le dossier spécial de ce nouveau magazine d'informations

communautaires et de revenir sur « le plus gros chantier d'Europe dans la vallée de Port Sussette ».

Nul ne pourra nous contredire sur le fait que l'installation de la centrale nucléaire de Paluel en 1977 (mise en service en 1984) a largement façonné le territoire. Aujourd'hui, 15 % du total des emplois salariés sont concernés par la centrale de Paluel soit plus de 1 500 postes.

J'aime rappeler que si la Côte d'Albâtre est ce qu'elle est actuellement, elle le doit à cet équipement.

L'occasion pour moi de rendre le juste et nécessaire hommage aux élus engagés et visionnaires de l'époque qui ont contribué à la transformation de notre territoire. Je pense bien évidemment à Robert GABEL et Jacques COUTURE.

Notre territoire et ses habitants ont beaucoup de chances. Beaucoup d'élus et habitants de territoires voisins nous envient tant nos équipements et services à la population en quantité et de qualité sont disponibles.

Plus de 10 millions d'euros sont aujourd'hui consacrés chaque année au budget de la CCCA pour les services à la population tout en s'inscrivant dans un processus de tarification sociale adaptée aux revenus des familles pour l'accueil dans les structures petite enfance, enfance, jeunesse, conservatoire tout comme les vacances à la Clusaz ; les chalets SUNSET, un équipement populaire qui a découlé des retombées fiscales du nucléaire. Dernier exemple en date, la prise de la compétence santé pour un mieux vivre en Côte d'Albâtre.

Aujourd'hui, la ressource du nucléaire doit bien évidemment continuer à bénéficier à l'ensemble du territoire pour rendre la Côte d'Albâtre toujours plus durable, attractive et solidaire.

Toutefois, et comme il y a 40 ans, l'après chantier avait été pensé notamment sur la problématique des logements devenus vacants suite au départ des ouvriers du chantier, il nous faut pouvoir se projeter dans l'avenir, en responsabilité, en imaginant dans 30 ou 40 ans un territoire avec ou sans le site de Paluel.

Ce magazine est aussi l'occasion bien évidemment d'un retour sur les nombreux travaux en cours qui en disent long sur l'énergie déployée à améliorer votre vie quotidienne et à vous offrir des services et équipements toujours plus accueillants.

Dans un contexte d'instabilité généralisée, il est particulièrement réconfortant de pouvoir compter sur des collectivités locales et des établissements publics comme la CCCA qui jouent la carte de la clarté et de la coopération. Plus que jamais, le bloc local est à vos côtés, un pôle de confiance indispensable et efficace. De quoi profiter pleinement de la joie des fêtes de fin d'année ! Bonne lecture et très belle année 2025 à toutes et tous !

Jérôme LHEUREUX
Président de la Communauté de
Communes de la Côte d'Albâtre

Mercredi 11 septembre

Ça tourne !

Les équipes de France 3 Normandie étaient en tournage sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, et tout particulièrement à Blossville-sur-Mer, aux côtés de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, Jean-Marie Ferment, Vice-Président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets ménagers, Pascal Vanier, Maire de la commune, Séverine Chapelle, Directrice des services techniques et Mélonie Renault, Ambassadrice du tri. Un reportage au plus près des équipes de collecte des déchets ménagers afin de comprendre les enjeux du déploiement à titre expérimental dans 21 communes du territoire des sacs translucides pour la collecte des ordures ménagères. Le bon déchet au bon endroit !



Vendredi 27 septembre

Visite Cristal Union

La Communauté de Communes, en partenariat avec l'AD Normandie* organisait, à destination des PME du territoire, une matinée d'échanges autour de la décarbonation et des économies d'énergie, dans les locaux de l'entreprise Cristal Union, à Fontaine-le-Dun, en présence de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, Yves Tasse, Vice-Président en charge de l'Attractivité Economique, de Pierre Benassi, Responsable transitions environnementales et stratégiques de l'AD Normandie et de Patrice Petit, Directeur de l'établissement. Au programme, une présentation de l'AD Normandie sur les stratégies de décarbonation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre que peuvent développer les entreprises et les différents leviers d'accompagnement existants. Une visite de l'entreprise Cristal Union, engagée sur le site même et au niveau national dans une démarche de décarbonation et d'économies d'énergie a permis aux participants d'appréhender et d'échanger sur les solutions développées in situ.

*AD Normandie : Agence de Développement pour la Normandie, guichet unique en matière d'aides économiques et de développement des entreprises normandes.

Vendredi 20 septembre

Visites

Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, Alain Bazille, Président du Syndicat Mixte du Littoral 76, François Déhais, Directeur du SML76, mais aussi maires, équipes communales et entreprises intervenantes, ont fait le tour des différentes infrastructures du littoral ayant fait peau neuve ces derniers mois. Des travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Littoral 76, et financés par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, le Département et les communes : travaux de confortement de l'extrémité de la jetée ouest du port de Saint-Valery-en-Caux, réfection d'une partie de la rampe à bateau à Veulettes-sur-Mer et confortement du perré ouest de la plage à Veules-les-Roses.



Lundi 30 septembre

Inauguration semaine bleue

Coup d'envoi de la Semaine Bleue à l'Espace Multi Services à Fontaine-le-Dun, en présence de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, Jérôme Douillet, Vice-Président en charge de la Solidarité, et des maires des communes co-organisatrices, Jean-François Ouvry, Maire de Saint-Valery-en-Caux, et Jean-Pierre Thévenot, Maire de Cany-Barville. Une semaine très attendue des seniors du territoire, où les maîtres-mots sont partage et bonne humeur, et l'occasion pour Jérôme Lheureux de rappeler l'importance de ces moments partagés qui permettent à beaucoup de ne pas être isolés. Une inauguration suivie de la première animation de la semaine, «Les têtes bleues», quiz de culture générale. Cette année, 242 personnes, avec un âge moyen de 74 ans, ont participé aux activités proposées tout au long de la semaine.

Mardi 1^{er} octobre

Octobre Rose

Pendant le mois d'octobre, la Communauté de Communes s'est mise aux couleurs d'Octobre Rose, mois dédié à la prévention, à l'information, et au soutien des personnes touchées par le cancer du sein et a proposé plusieurs ateliers ouverts à tous à l'Espace Public du Littoral à Saint-Valery-en-Caux, en partenariat avec La Ligue contre le Cancer et le groupe de parole Horizon : informations et initiation à la palpation, groupes de parole ou encore atelier «bien-être» et fabrication d'une crème pour les mains.



Mercredi 16 octobre

Voirie Manneville-ès-Plains

Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, était à Manneville-ès-Plains, accompagné de Stéphane Follin, Vice-Président en charge de la voirie, de Gérard Fouché, Maire de la commune, et des entreprises intervenantes, pour faire un point sur le chantier de voirie tout juste achevé rue de la Forge. Une rénovation nécessaire pour cette longue rue qui bénéficie désormais d'un nouvel enrobé à haute performance sur 2.000 m². Montant des travaux, **69.000 euros**, qui s'inscrivent dans l'enveloppe globale de **904.000 euros** dédiée à la rénovation des routes du territoire communautaire en 2024. **Chaque année, la collectivité entretient 550 km de route dont elle a la charge.**



Mercredi 16 octobre

Eclairage public Saint-Valery-en-Caux

Réunion et point d'avancée du programme de changement de l'éclairage public en LED à Saint-Valery-en-Caux. Eclairage, mais pas que. Les armoires électriques et les mâts sont également remplacés. Pour l'instant, environ 40% des équipements ont été changés sur les 1.246 points lumineux que compte la commune, soit un budget global pour 2024 d'environ **578.000 euros**. L'ensemble du territoire bénéficie également de ce passage en LED depuis plusieurs années, et **131.000 euros** ont ainsi été consacrés en 2024 aux communes de Cany-Barville et Grainville-la-Teinturière.



Jeudi 24 octobre

Matinée «Parlons artisanat» dédiée à la cybersécurité

Matinée « Parlons Artisanat » dédiée à la cybersécurité (avec une conférence animée par la gendarmerie à destination des TPE et PME) puis remise de labels pour trois artisans du territoire, des mains de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, et de Guillaume Dartois, Président départemental de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Les labels remis permettent de mettre en avant le talent et l'engagement des artisans qui font la richesse du territoire. Ont été mis à l'honneur : Gilles Godalier, artisan cuisinier à l'Hôtel restaurant l'EDEN à Saint-Valery-en-Caux, Maxime Vitécoq, ébéniste et fondateur de Atelier EBENIX à Ingouville, et Louise Danet, fondatrice de LODDA Distillerie à Veules-les-Roses.



RETOUR SUR IMAGES

Du 25 au 27 octobre

Village d'automne et Vikings au Lac de Caniel !

Village Viking avec reconstitution historique, marché des producteurs, activités de pleine nature, maquillages, jeux et activités sportives, pressage de pommes et balades immersives ont rythmé ces 3 journées de festivités pour petits et grands



Du 4 au 8 novembre

« Bien manger, bien bouger » en Côte d'Albâtre

En partenariat avec des acteurs de la santé, de la nutrition, du sport et du sommeil, la Communauté de Communes, via son Espace de Vie Sociale, a proposé aux habitants du territoire une semaine d'animations gratuites dédiées au bien être. Au programme : de nombreux ateliers, conférences et activités autour du sport, de la nutrition, de la cuisine des aliments de saison et du sommeil. Un cocktail fort réussi qui a permis à de nombreux participants de découvrir ou redécouvrir la recette, et ses bienfaits, du « Bien manger, bien bouger » au quotidien et sur le territoire de la Côte d'Albâtre.



Samedi 16 novembre

Réunion annuelle des Associations

60 représentants d'associations du territoire ont répondu présents lors de la réunion annuelle consacrée au milieu associatif local proposée par la Communauté de Communes, en présence de Jérôme Lheureux, Président de la collectivité, Benjamin Gorgibus, Vice-Président en charge de la Vie associative, et de Emmanuel Sannier, Directeur de l'association Oxygène. Un temps fort consacré cette année aux possibilités d'accompagnement par le service Vie Associative de la Communauté de Communes, en partenariat avec l'association dieppoise Oxygène, aux associations dans leurs besoins de formation (ex : petite comptabilité, recherche de financement...).



RETOUR SUR IMAGES

Ouverture de la Recyclerie

VÉRITABLE STRUCTURE DE RÉINSERTION PAR L'EMPLOI, LA RECYCLERIE COLLECTE ET VALORISE DE NOMBREUX OBJETS DE SECONDE MAIN ET RECONDITIONNÉS, PUIS LES MET EN VENTE À PETIT PRIX.

La recyclerie, fruit du partenariat entre la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, le Maillon Normand (Croix-Rouge Insertion) et le SMITVAD, a ouvert ses portes le samedi 20 juillet dernier. Impliquée dans l'élaboration de ce projet depuis plus de deux ans, la Communauté de Communes a facilité l'implantation et la concrétisation de cette recyclerie sur le territoire, qui va jouer un rôle clé dans l'économie circulaire et la réduction des déchets en favorisant le réemploi et la réutilisation des produits, plutôt que leur élimination. L'ouverture a été une réussite et nombreux sont les clients à se rendre désormais à la recyclerie.

Faites vos dons !

Vous pouvez déposer les objets en bon état dont vous ne vous servez plus (voir liste ci-contre) dans les déchetteries de Cany-Barville et Saint-Valery-en-Caux, dans les containers dédiés à cet effet, ou directement à la recyclerie.

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer ou si vos objets sont trop volumineux, l'équipe réalise des collectes à domicile, sur rendez-vous, dans un rayon de 15 km.



POUR VOUS RENDRE À LA RECYCLERIE :

rendez-vous au 10 rue Marcel Delépine à Saint-Valery-en-Caux (Zone Industrielle du Plateau Ouest à proximité du Centre de Tri de la Poste).

Horaires d'ouverture : mercredi et samedi de 10h à 17h sans interruption.
Tél : 02.76.23.50.25



Christine et Anne-Marie, bénévoles, ainsi que Stéphanie, en contrat insertion, accueillent et renseignent les nombreux visiteurs qui vont et viennent tout au long de la journée. « Le bouche à oreille fonctionne, et nous avons déjà nos habitués », explique Christine.

Liste des dons acceptés

- Mobilier intérieur/extérieur,
 - Electroménager (hors appareil au gaz ou pétrole et hors four),
- Informatique et multimédia (hors imprimante),
 - Jeux et jouets (complets),
 - Matériels de sport,
 - Livres, CD, DVD,
 - Décoration, bibelots,
 - Vaisselle (non ébréchée),
- Matériel de puériculture (hors siège auto)
- Outillage de jardin et bricolage.

Une démarche responsable pour l'insertion professionnelle

La recyclerie est également un chantier d'insertion qui permet à des jeunes ayant de faibles ressources, à des bénéficiaires du RSA et à des demandeurs d'emploi de longue durée de reprendre contact avec le monde du travail. Chaque salarié bénéficie d'un contrat de travail, d'une rémunération stable, d'une formation adaptée et d'un accompagnement personnalisé pour lui permettre de reprendre confiance et réussir sa réinsertion professionnelle. Un véritable accompagnement vers un projet de vie.

A ce jour, le Maillon Normand a recruté 6 salariés en insertion à temps partiel et deux salariés pour l'encadrement (coordinatrice et encadrant technique). La recyclerie compte également 5 bénévoles, et accueille volontiers celles et ceux qui voudraient participer à l'aventure ! Faites-vous connaître !

RETOUR SUR IMAGES



Transats d'Albâtre // SAISON 2024

Nouvelle année et nouveau succès pour l'animation familiale Transats d'Albâtre !

Au programme, la tournée d'un « village d'animations » de huit dates dans huit communes du territoire, de mai à octobre. Cette année, les équipes d'animation et nos fameux transats colorés, accompagnés de leurs fidèles structures gonflables et mur d'escalade sont passés par Crasville-la-Mallet, Anglesqueville-la-Bras-Long, Veulettes-sur-Mer, le Lac de Caniel, La Gaillarde, Manneville-ès-Plains, Ingouville-sur-Mer et Grainville-la-Teinturière.

Pour la troisième année consécutive, vous avez été au rendez-vous, et toujours plus nombreux. Merci à tous ! Fidèles de la première heure comme nouvel explorateur...

C'est grâce à votre fidélité que vous faites de ce rendez-vous un moment incontournable du territoire ! Alors, prêts pour une tournée 2025 ?



Crasville-la-Mallet • Anglesqueville-la-Bras-Long • Veulettes-sur-Mer • Lac de Caniel
La Gaillarde • Manneville-ès-Plains • Ingouville-sur-Mer • Grainville-la-Teinturière



Un grand merci aux communes, aux bénévoles du Centre Social Apostrophe, aux équipes et prestataires associés aux Transats d'Albâtre pour leur implication.

CÔTÉ EAU POTABLE

Travaux récents de renouvellement des canalisations du réseau...



à Blosseville-sur-Mer,
Rues du bout des Marettes et de la Forge
Suite du renouvellement de l'ancienne conduite en acier datant des années 1950 et présentant un risque de relargage d'hydrocarbure dans l'eau distribuée.
1000 mètres linéaires renouvelés et reprise de 40 branchements
Objectif : amélioration de la qualité de l'eau distribuée
Coût des travaux : 196.733€ TTC



à Hautot l'Auvray,
Route du Berger
Renouvellement d'une ancienne conduite en PVC datant des années 1950.
179 mètres linéaires renouvelés et reprise de 6 branchements
Objectif : amélioration du rendement au réseau distribué
Coût des travaux : 76.682€ TTC

Et d'ici la fin de l'année, 1 km supplémentaire de réseau d'eau potable sera renouvelé, pour un coût global de 348.220€ TTC, dans les communes de...

- .Blosseville-sur-Mer** - Chemin du Zouave : 190 m renouvelés afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée
- .Ingouville-sur-Mer** - D105 Le Fond du Bourg : 270 m renouvelés pour réduire les fuites
- .La Gaillarde** - Rue des Chênes et Sente des aubépines : 120 m renouvelés dans le cadre du dévoiement de la

- conduite d'eau en direction du domaine public
- .Manneville-ès-Plains** – Rue du Bois : 200 m renouvelés pour renforcer le réseau et augmenter le diamètre de la conduite
- .Sainte-Colombe** – Résidence Les 4 saisons : 120 m renouvelés pour réduire les fuites
- .Veules-les Roses** – Rue du Pont Melingue : 17 m renouvelés dans le cadre des travaux de voirie du pont
- .Veules-les-Roses** – Sentier à douanes : 141 mètres renouvelés pour réduire les fuites et renforcer le réseau en augmentant le diamètre de la conduite

CÔTÉ ASSAINISSEMENT

Création d'un réseau d'assainissement entre Blosseville-sur-Mer et Veules-les-Roses



Plus de 200 habitations qui pourront être reliées au réseau d'assainissement collectif
Un coût global des travaux de 3.960.000 € TTC.
En avril 2024, d'importants travaux ont démarré sur la commune de Blosseville-sur-Mer, dans le cadre de la réalisation, par la Communauté de Communes, d'un réseau d'eaux usées.
Au programme du projet : la création d'un réseau de 5.700 m de canalisations en polypropylène, avec plus de 200 branchements (habitations).
Objectif : que les eaux usées de ce

secteur soient gérées par la station d'épuration de Veules-les-Roses via un bassin de stockage restitution et une conduite de refoulement de 1.400 m linéaires. Ce nouveau réseau est un réseau séparatif et ne pourra récupérer que les eaux usées. Les eaux pluviales, elles, et dans la

QUAI DE LA BATELLERIE

Travaux d'ampleur pour la réhabilitation du Quai de la Batellerie à Saint-Valery-en-Caux : 3 810 000 € engagés à 100 % par la Communauté de Communes



UNE PHASE DIAGNOSTIC :
En mars 2022, un affaissement de voirie était constaté au niveau du quai de la batellerie. Une reprise de la voirie avait alors été effectuée par mesure conservatoire, tout comme la mise en place d'une déviation. Durant la même année, des recherches ont été faites pour repérer d'éventuelles zones de « vides » sous le quai. S'en suit alors une grande campagne de reconnaissances géotechniques afin d'établir le programme des travaux à venir. Une voie de circulation sécurisée des véhicules légers est rétablie.

UNE PHASE TRAVAUX AUX MULTIPLES COMPOSANTES : ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE, ÉLECTRICITÉ, FIBRE, VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC...
Après une phase de diagnostic du quai au premier semestre 2024, les travaux ont repris depuis le mois d'août 2024 et devraient durer jusqu'au printemps 2026. Au programme : suppression du réseau de gaz, comblement des fissures du quai, dévoiement des réseaux (électrique, télécom et fibre), travaux de confortement du quai et de la voirie, rétablissement de l'assainissement, renouvellement de la canalisation d'eau potable, interventions diverses, et enfin, création de la voirie définitive et du nouveau système d'éclairage public. Des travaux d'ampleur, tant par la configuration unique du chantier que la durée des travaux et du montant engagé : 3.810.000 € TTC, 100% financés par la Communauté de Communes.



CÔTÉ VOIRIE

Chaque année, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre entretient 550 km de voirie dont elle a la charge.
En 2024, cela s'est traduit par la réfection de routes, en enduit ou en enrobé répartie comme suit :
En enduit (gravillonnage) : 33 communes ont bénéficié de travaux d'enduit pour un montant de 440 038.78€ TTC, soit 104 000 m² de surfaces recouvertes d'enduit ou environ 30 km de route. **En enrobé** : 11 communes ont bénéficié de la réfection de leurs rues en enrobé pour un coût total de 464 000€ TTC, soit une surface de 15 200 m².

Exemple à Angiens, impasse de la Fermette : (ci-contre) Travaux réalisés : application d'un Enduit Superficiel d'Usure (ESU). Le rétablissement de l'étanchéité et de la rugosité de la route, permettant l'efficacité du freinage, consiste à répandre un liant et du gravillon sur une ou deux couches sur l'intégralité de la chaussée.



Centrale nucléaire de Paluel : **40 ans** au service de l'énergie du territoire

Elément indissociable du paysage de la Côte d'Albâtre, la Centrale Nucléaire de Paluel fête cette année ses 40 ans. Au fil des ans, elle a façonné le territoire et ses communes, ses habitants, mais également ses institutions, comme la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre telle que nous la connaissons.

40 ans et 63 communes plus tôt...



La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est née le 1^{er} janvier 2002 de la transformation du District de la région de Paluel. Elle compte alors 31 communes. Vingt ans plus tôt, ce district naissait de la volonté des communes de partager des ressources importantes (taxe professionnelles et taxe foncière) engendrées par l'installation d'un équipement industriel majeur, la centrale nucléaire de Paluel.

Objectif : permettre au plus grand nombre de communes de bénéficier de ces retombées fiscales et de pouvoir faire bénéficier leurs habitants d'équipements et de services qu'elles n'auraient pu mettre en œuvre seules. De 2002 à 2008, la collectivité s'agrandit et accueille 7 nouvelles communes. Au 1^{er} janvier 2017, elle fusionne avec la Communauté de Communes Entre Mer et Lin et intègre également des communes issues de la dissolution de la Communauté de Communes Cœur de Caux, pour comprendre au total 61 communes. En avril 2017, elle accueille les communes de Vinnemerville et de Crique-toit-le-Mauconduit, anciennement membres de Fécamp Caux Littoral Agglomération. La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre compte alors, et encore aujourd'hui, 63 communes.



Transformation du territoire et retombées économiques

Au fil des années, la vie de la collectivité se façonne autour et grâce à la centrale nucléaire de Paluel. Les impacts économiques du chantier sont multiples, permettant le développement économique du territoire et des entreprises de sous-traitance.

Nombreuses sont les infrastructures qui ont également pu naître de l'apport financier de la centrale et qui profitent à l'ensemble des administrés : chalets Sunset à La Clusaz, base de loisirs du lac de Caniel, piscines, équipements sportifs, salles des fêtes, aménagement des fronts de mer, crèches, modernisation des routes, aménagement des zones d'activités...

Aujourd'hui, chaque année, sur 90 millions d'euros d'impôts et de taxes liés à l'implantation de la centrale, 44 millions sont destinés aux collectivités locales.

Une manne financière qui profite à la Communauté de Communes et qui permet aujourd'hui d'exercer de nombreuses compétences tout en préservant sur son territoire un ensemble cohérent d'équipements et de services à la population mais également une égalité de traitement de ses habitants. 10 millions d'euros sont ainsi consacrés chaque année aux services à la population.



Photos EDF et Archives départementales

La centrale nucléaire de Paluel en quelques dates...

- **1975**

Début des travaux
- **1984**

Mise en production des deux premières unités de production
- **1985**

Mise en service de la 3^{ème} unité de production, puis la 4^{ème}
- **2024**

40 ans de production d'électricité

Jean-Marie Boursier

Directeur de la centrale nucléaire de Paluel



Après plusieurs années passées dans la branche Recherche et Développement d'EDF, Jean-Marie Boursier rejoint la branche nucléaire du Groupe en 2009, à la centrale nucléaire de Cruas comme directeur technique, puis de Belleville-sur-Loire comme directeur de la centrale. Il rejoint le littoral cauchois en 2020 comme Directeur de la centrale de Paluel.

« Je suis originaire du bassin d'Arcachon, je suis ravi d'avoir retrouvé le bord de mer. Et encore plus quand je le vois depuis mon bureau » confie Jean-Marie Boursier avec le sourire. « Le site de Paluel a de nombreux atouts, tout comme le territoire, attractif. Il n'est pas difficile de s'y installer, et les entreprises de sous-traitances l'ont également bien compris. Les nombreux services de proximité proposés répondent également bien aux besoins des salariés de la centrale ».

Paluel, un site pionnier. « Il est le premier à avoir eu des installations d'une puissance de 1.300 MW. C'est également un véritable centre de formation pour l'ensemble des collaborateurs, au niveau local comme national, avec un centre de formation intégré ». Un véritable atout quand on sait que les recrutements sur le site se poursuivent dans le cadre des visites décennales à venir à partir de 2026. « A la sortie de ces visites décennales, le CNPE de Paluel aura le même niveau de sûreté que les EPR de nouvelle génération », précise-t-il. « Il faut prendre soin de notre outil de production pour poursuivre son exploitation dans les meilleures conditions possibles et allonger la durée de fonctionnement du parc nucléaire dans le bon sens ».

Depuis trois ans, le site de Paluel, avec ses 4 réacteurs, est le premier producteur d'électricité en France, une fierté pour Jean-Marie Boursier. « Notre objectif est de fournir au réseau de l'électricité en continu, 24h/24 et toute l'année. La rigueur est nécessaire, tout comme l'anticipation ».

Avec plus de 2.000 personnes sur site tous les jours, agents EDF et prestataires, la centrale nucléaire est le lieu de travail de nombreux habitants du territoire de la Côte d'Albâtre. « La centrale est un véritable atout pour le territoire et elle est très bien acceptée des habitants. Le site est sûr et régulièrement inspecté par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), environ 30 fois par an » précise-t-il. « Il s'agit aussi d'expliquer pour rassurer. Plus de 5.000 personnes d'horizons variés visitent la centrale nucléaire chaque année ».

Après 4 ans à la tête du site, Jean-Marie Boursier espère s'inscrire dans la durée. « Pour transformer, il faut du temps. J'espère m'inscrire dans la durée pour y inscrire mes actions ».

La centrale nucléaire de Paluel en quelques chiffres, en 2024 :

La centrale couvre plus de **100%** des besoins en électricité de la région Normandie.

Paluel est le premier producteur d'électricité en France, avec **11.4%** de la production nucléaire française d'électricité.

Elle embauche à l'année **1.500 salariés EDF** dont **1 salarié sur 2 réside** sur le territoire de la Communauté de Communes

109 embauches ont été réalisées en 2023

Plus de **2.800 emplois** directs et indirects, sont liés à l'activité de la centrale nucléaire et contribuent au dynamisme économique local.

35 métiers différents sont représentés, et la main d'œuvre, d'une moyenne d'âge de 39 ans, est très qualifiée.



Le saviez-vous ?

Les chalets Sunset à La Clusaz, appartenant à la Communauté de Communes, doivent leur nom à la vailleuse de Sussette, parfois appelée Sunset, dans laquelle est construite la centrale nucléaire de Paluel.



En septembre 2024 avec Jérôme Lheureux pour évoquer les sujets qui unissent la collectivité à la centrale



Signature convention Albâtre Energie En 2021, renouvellement de la convention « Albâtre Energie »

Votre quotidien en quelques chiffres

Depuis plus de 40 ans, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre accompagne votre quotidien, vos loisirs... Chaque jour, tout au long de l'année, de nombreux services, soutiens et équipements vous sont proposés.

Ainsi depuis le début de l'année, ce sont :

 <p>PETITE ENFANCE</p> <p>260 enfants accueillis sur nos 3 structures multi-accueils</p>	<p>ENFANCE</p> <p>991 enfants différents accueillis sur nos sites périscolaire</p> 	<p>VIE ASSOCIATIVE</p> <p>437 soutiens aux associations</p>
 <p>TRANSPORT</p> <p>2 215 prestations transports offertes aux écoles du territoire</p>	<p>CULTURE</p> <p>516 élèves accueillis au Conservatoire Musique, Danse et Théâtre de la Côte d'Albâtre</p> 	<p>LAC DE CANIEL</p> <p>57 116 tours de luge</p> <p>10 786 accès aquapark</p>
<p>LA CLUSAZ</p> <p>931 participants au Chalet Sunset</p> 	<p>PROXIMITÉ-SOLIDARITÉ</p> <p>10 991 demandes accompagnées dans nos Maisons France Services</p>	 <p>VOIRIE</p> <p>35 km de voiries restaurées par enduit ou enrobé</p>
 <p>SANTÉ</p> <p>22 500 actes médicaux (consultations ...) réalisés dans nos deux Centres Intercommunaux de Santé (Fontaine-le-Dun et Sasseville)</p>	<p>SAISONNIERS ET STAGIAIRES</p> <p>49 stagiaires accueillis dans les services communautaires</p> <p>229 saisonniers recrutés sur l'ensemble de la saison</p>	

La Côte d'Albâtre

accompagne les artisans et commerçants du territoire



Accompagner les artisans, commerçants et entreprises du territoire, c'est faire de ce dernier un territoire dynamique et attractif, avec le maintien et le développement d'activités au service des habitants et du tissu économique, d'aujourd'hui et de demain. Un enjeu économique et sociétal auquel la Communauté de Communes travaille en proposant aide et accompagnement.

Zoom sur deux aides communautaires :

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES



Les bénéficiaires : les entreprises industrielles, artisanales, commerciales, touristiques et de services.

Nature des dépenses : investissements immobiliers (acquisition, construction, etc...) permettant le développement de son activité (augmentation de son chiffre d'affaire et/ou création d'emploi).

Investissement minimum de 80 000 € HT.

Intervention de 15% pour la Communauté de Communes (plafond fixé à 500 000€ HT).
Subvention maxi. de 75 000€ HT

Intervention de 10% pour le Département (plafond fixé à 600 000€ HT).
Subvention maxi. de 60 000€ HT

Subvention totale et maximale de 135 000€ HT

AIDE À L'INVESTISSEMENT DE PROXIMITÉ



Les bénéficiaires : les entreprises industrielles, artisanales, commerciales, touristiques et de services.

Nature des dépenses : rénovation des vitrines, de l'éclairage, modernisation de l'outil de production, travaux d'accessibilité et de sécurisation...

Investissement minimum de 2 500 € HT.

Intervention de 25% pour la Communauté de Communes (plafond fixé à 500 000€ HT).
Subvention maximum de 125 000€ HT

Le saviez-vous ?

La Communauté de Communes accompagne aussi particuliers et associations dans leurs projets !

Particuliers : De nombreuses aides vous sont aussi proposées : aide à la réhabilitation de votre assainissement non collectif, à la plantation de haies, à l'achat d'un vélo, d'un récupérateur d'eau de pluie et aussi à la formation BAFA pour les plus de 16 ans.

Associations : Un prêt de matériel (selon parc mis à disposition) ou une participation financière peuvent vous être proposés dans le cadre de l'organisation d'événements ou de projets sur le territoire.

CÔTÉ PRATIQUE

Retrouvez l'ensemble de ces aides dans le guide des aides disponible dans les structures communautaires ou en téléchargement sur www.cote-albâtre.fr (publications)

Et dans les rubriques dédiées du site internet



Zones d'activités communautaires

ATELIERS RELAIS DE CONTEVILLE : UNE STRUCTURE RÉNOVÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'INSTALLATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Implantés au sein du Hameau de Conteville sur la commune de Paluel, les ateliers dénommés « Ateliers Relais de Conteville » se présentent comme un bâtiment à vocation industrielle. Les Ateliers Relais, d'une surface de 2 900 m² ont été édifiés à la fin des années 1980 et divisés en 9 lots autonomes, mis en location auprès de 4 entreprises industrielles et artisanales. Le site, qui dispose d'un unique accès depuis la rue des Tennis, se structure autour d'une voie de desserte ceinturant le bâtiment et desservant les différents lots, les places de stationnement (44 places) et des aires de stockage extérieure. Chaque lot se structure autour d'un



Atelier Relais Conteville
Concept Plan

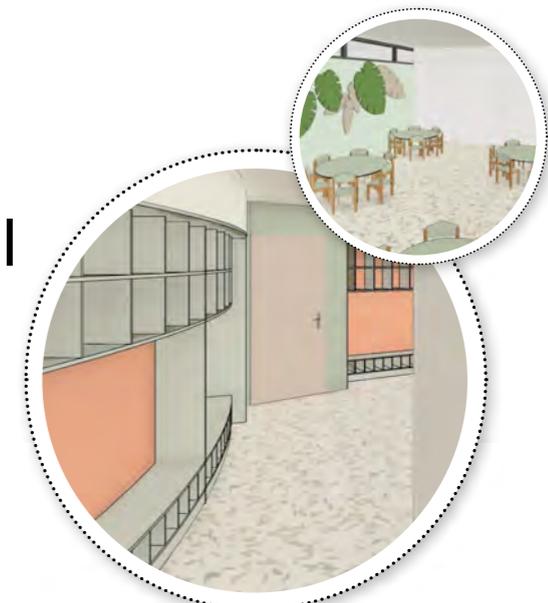
atelier principal et d'une série de locaux connexes à vocation tertiaire. Le site est propriété de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre depuis 2018 qui en assure la gestion locative. En raison de sa proximité immédiate avec la Centrale Nucléaire de Production d'Electricité de Paluel, les Ateliers Relais

sont aujourd'hui occupés par des entreprises intervenant principalement dans la maintenance de ce site industriel : CLEMESSY, ORANO, ALTRAD PRECIOZO. Un des lots est cependant loué transitoirement par la Commune de Paluel, dans l'attente du futur centre technique municipal en cours de réalisation.

Petite enfance : nouveau visage pour la structure multi-accueil Merlin l'Enchanteur

La structure multi-accueil « Merlin l'Enchanteur » située à Fontaine-le-Dun est actuellement en travaux, et verra ainsi sa capacité d'accueil augmentée de 10 places au premier trimestre 2025 (sous réserve des délais liés aux travaux), passant ainsi de 20 à 30 places. Outre la création de ces places supplémentaires, les locaux ont été complètement réorganisés, repensés et de nouveaux espaces ont été créés, avec :

- Deux lieux de vie pour accueillir les enfants : chaque lieu de vie sera indépendant, avec sa pièce à vivre, ses dortoirs, sa salle de change et son stockage.
- Un espace restauration indépendant des lieux de vie, où les plus grands pourront aller prendre leur repas.
- Une salle d'activité permettra de favoriser les moments en petits groupes et de mettre en place des activités spécifiques, telles que la peinture aux pieds, les jeux d'eau, etc...



Ces nouveaux locaux seront conformes au référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage... Les enfants retrouveront également un extérieur complètement repensé pour eux, avec de nouveaux espaces de jeux et un espace de rangement.

Structure Multi Accueil Merlin l'Enchanteur

40, rue Charles Lescane – Fontaine-le-Dun, Contact : 02 35 57 83 63 ou sma.fontaine-le-dun@cote-albatre.com

ZONE D'ACTIVITÉS DE SASSEVILLE : LA CÔTE D'ALBÂTRE AUX CÔTÉS DES SAPEURS-POMPIERS DU TERRITOIRE



Sollicités de toute part, pour tout type d'intervention, dont certaines sont amenées à se complexifier sur les sinistres en lien avec le changement climatique, les sapeurs-pompiers sont au cœur d'importants enjeux de sécurité mais aussi d'enjeux de société, eux qui sont en première ligne pour l'aide aux personnes.

Les liens entre les sapeurs-pompiers et le territoire ont toujours été très forts

jusqu'à disposer d'une structure intercommunale de sapeurs-pompiers à l'époque du District de Paluel avant la départementalisation.

C'est donc tout naturellement qu'une enveloppe de 1 000 000€ a été votée par

vos élus communautaires dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement pour accompagner financièrement aux côtés du SDIS 76 et du Département de la Seine-Maritime les projets de réhabilitation et de reconstruction des différents centres d'incendie et de secours présents sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

La 1^{ère} opération individualisée de ce plan de soutien sera fléchée sur le centre de secours de Cany-Barville qui devrait déménager sur la zone d'activités de Sasseville afin d'améliorer les conditions de travail de nos soldats du feu tout en assurant une couverture opérationnelle garantissant la sécurité des personnes et des biens sur la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.



Petite enfance : 20 ans du Relais Assistants Maternels (RAM), ça se fête !

Le Relais Petite Enfance* (RPE) fêtera en septembre 2025 ses 20 ans d'existence. 20 ans d'accueil, d'information, d'écoute et d'animations à destination des assistants maternels agréés et parents du territoire. A cette occasion, des animations, mais aussi temps d'échanges et rencontres seront organisés, du 8 au 17 septembre prochain. Une journée festive ouverte à tous est notamment prévue à Bosville, le samedi 13 septembre 2025. Lors de cette journée de convivialité et de partage, le RPE souhaite pouvoir réunir des assistantes maternelles qui auraient exercé durant ces 20 dernières années et des enfants qui auraient été gardés par ces dernières.

A vos souvenirs ! Faites-vous connaître ! Vous souhaitez participer à ce temps fort ? Vous souhaitez avoir plus de renseignements ? N'hésitez pas à contacter les animatrices du relais au 02.35.57.92.97 / 96 ou par mail à rpe@cote-albatre.com Et pour en savoir plus sur le RPE et les horaires des permanences, rendez-vous sur notre site internet cote-albatre.fr > Votre quotidien > Petite Enfance

*depuis février 2022 changement de nom pour le RAM, devenu le Relais Petite Enfance (RPE)

VISITE GUIDÉE... À LA CRÈCHE



Jouer, manger, dormir, grandir, c'est leur « to do list* » de la journée !

PARCE QU'EUX AUSSI ONT DE GRANDES JOURNÉES RYTHMÉES, VISITE GUIDÉE D'UNE JOURNÉE TYPE DE VOS PETITS BOUTS DE CHOU DANS UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE CÔTE D'ALBÂTRE



Le matin, 7h30, ouverture de la structure et accueil des premiers enfants. On commence la journée calmement avec des jeux libres. **9h**, regroupement ! Dans chaque lieu de vie, on lit des histoires, des comptines, puis on réalise des activités : peinture, éveil musical, parcours de motricité... C'est le temps de la sieste pour les plus petits.

10h : c'est parti pour les jeux en extérieur ou les sorties. Au programme : médiathèque, balade en poussette ou sortie au bois...

11h15, retour au calme avec la lecture d'histoires et la pause propreté (change, passage aux toilettes et lavage de mains).



11h30 : à table ! Les plus grands déjeunent alors que les bébés disposent de leurs biberons et repas à la demande entre 11h et 12h30.

Entre 12h30 et 13h : on se prépare pour la sieste...

A 15h, réveils échelonnés et jeux libres pour les premiers réveillés. Quant aux bébés, ils dorment selon leur rythme et leurs besoins tout au long de la journée.

15h30, heure sacrée : c'est le goûter ! Et à la demande pour les bébés.

Vient ensuite le temps des premiers départs et **jusqu'à 18h30**.

Pendant ce temps, des ateliers sont proposés, tels que dessins, écoute musicale, jeux extérieurs...

Qu'elle est dure la vie de bébé !

*liste des choses à faire

3 structures Multi Accueil sont proposées aux jeunes parents :

> CENTRE MULTI-ACCUEIL « LES LUTINS »

Hameau d'Etennemare
76460 Saint Valery en Caux
Tél : 02.35.57.90.39 /
cma.leslutins@cote-albatre.com

> STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « MERLIN L'ENCHANTEUR »

40 Rue Charles LESCANE
76740 Fontaine le Dun
Tél : 02.35.57.83.63 /
sma.fontaine-le-dun@
cote-albatre.com

> STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « LA VALLEE »

Impasse du Lac - 76450 Clasville
Tél : 02.35.97.34.27 /
sma.lavallee@cote-albatre.com

• **Accueil enfant** : à partir de 10 semaines jusqu'à 3 ans et enfant porteur de handicap jusqu'à 5 ans

• **Inscriptions** : des commissions d'admission ont lieu environ toutes les 8 à 10 semaines. Pour inscrire votre enfant, prendre contact avec les directrices des structures afin d'obtenir un dossier de pré-inscription.

Le saviez-vous ?

Les 3 structures petite enfance de la Côte d'Albâtre sont labellisées « Ecolo Crèche® »

Créé en 2009, c'est le 1^{er} label de développement durable dédié à la petite enfance. Le label Ecolo crèches®, gage de reconnaissance et d'engagement de progrès, valorise les efforts des équipes et permet au public comme aux collectivités de reconnaître les crèches engagées dans une démarche de transition écologique. Un engagement de la Communauté de Communes pour la qualité de vie et l'environnement dès le plus jeune âge !



Participez au jeu gratuit de l'hiver... ET TENTEZ DE GAGNER un séjour au chalet sunset à La Clusaz



Comment participer ?

Découpez, complétez le bulletin de participation (1 bulletin par personne) ci-dessous et déposez-le avant le **MARDI 7 JANVIER 2025 à 17h**, dans une des urnes mises à disposition :

- à l'Hôtel Communautaire Cany-Barville (76450) - 48bis, route de Veulettes
- à l'Espace Public du Littoral Saint Valery-en-Caux (76460) - Place de la Gare
- à l'Espace Multi Services Fontaine-le-Dun (76740) - 40, Rue Charles Lescane
- au Stand Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre sur l'événementiel « Village d'Hiver » à Veules-les-Roses (76980)

aux jours et heures d'ouverture des structures communautaires durant la période du jeu concours (Hôtel Communautaire horaires habituels Fermé les jours fériés / Espace Public du Littoral et Espace Multi Services fermés du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025) aux jours et heures de l'événementiel organisé durant les vacances scolaires (Veules-les-Roses du 30 Décembre 2024 au 4 janvier 2025)

Le tirage au sort aura lieu sous contrôle d'un Commissaire de justice le **VENDREDI 10 JANVIER 2025 à 11h30** à l'Hôtel de Communauté, 48bis, route de Veulettes à Cany-Barville. Le gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi les participants ayant déposé un bulletin de participation dans l'une des urnes mises à disposition aux adresses mentionnées ci-dessus. Le jeu est ouvert aux personnes majeures résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Tout bulletin raturé, surchargé, illisible ou incomplet sera purement et simplement éliminé. Il en est de même pour les bulletins qui auront été déposés plusieurs fois et comportant les mêmes Nom /Prénom/Adresse complète.

1 SEJOUR de 8 jours en FAMILLE*

— Du 15 au 23 février 2025 —

AU CHALET SUNSET à LA CLUSAZ :
Séjour pour 2 adultes et 2 enfants (-12 ans) avec transport en car grand tourisme Aller/Retour, hébergement en pension complète en chambre (2 lits simples + 1 lit superposé enfants)

*hors taxe de séjour et frais personnels sur place



Grand jeu gratuit de l'hiver

BULLETIN DE PARTICIPATION

• Jeu ouvert aux personnes majeures et habitant le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

NOM Prénom

Adresse

Commune Téléphone

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre sise à Cany-Barville (76450), 48 bis route de Veulettes pour l'organisation du concours « Grand Jeu Hiver 2024-2025 ». Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice au dos du présent coupon.



ACTU VIE ASSOCIATIVE

La Communauté de Communes soutient et accompagne les Associations du Territoire



Avec la création du service Vie Associative en janvier 2021, le souhait de mener une politique volontaire de soutien au monde associatif, riche d'initiatives et d'engagements sur notre territoire était enclenché. Depuis, l'aide apportée, qu'elle soit sous forme de conseils, de soutien logistique ou financier n'a cessé de croître.

UN SOUTIEN DANS LE CADRE DES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES DE NOMBREUX ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes peut apporter une aide ponctuelle dans la réalisation des projets associatifs en soutenant les actions des associations se déroulant sur son territoire et contribuant à son attractivité, le tout, en cohérence avec les objectifs politiques intercommunaux.

Les enjeux sont multiples : soutenir les initiatives visant à créer du lien social, impulser une dynamique territoriale, promouvoir un territoire vivant et attractif, faire émerger de nouveaux projets et accompagner les projets existants

UNE ACTION FORTE DU PROJET DE TERRITOIRE

« Promouvoir le bien-vivre ensemble, la solidarité et la vitalité des services de proximité » est l'un des 3 axes du projet de territoire. Cet axe regroupe plusieurs thèmes autour du bien vivre ensemble, véritable fer de lance, avec la solidarité, de la mandature.

UNE LABELLISATION

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le service Vie Associative a été labellisé « GUID'ASSO INFORMATION », proposant ainsi

aux associations du territoire informations et conseils en entretien personnalisé sur rendez-vous.

EN RESUME : un règlement d'intervention

Il a été défini dans un souci d'équité de traitement de l'ensemble des demandes du milieu associatif et de transparence de gestion de l'argent public. Bénéficiaires, projets éligibles, critères ainsi que les différents accompagnements de la Communauté de Communes et leurs modalités de demandes y sont regroupés. Vous pourrez le retrouver en page Vie Associative du site internet et sur simple demande auprès du service.

5 DOMAINES DE SOUTIEN :

- Dotation en lots publicitaires pour les événementiels,
- Aide logistique matérielle (parc matériel type barnums, barrières ...),
- Aide logistique communication (impressions, panneau lumineux communautaire, Magazine Albâtre Animations ...),
- Aide financière pour vos événementiels (sous réserve des critères d'attribution et du Vote en Conseil Communautaire)
- Accompagnement (Informations et conseils)

Contact : 02 35 57 85 00
vie.associative@cote-albatre.com

Grand jeu gratuit de l'hiver

BULLETIN DE PARTICIPATION

La gestion de vos données personnelles

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : aux services de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Le nom et prénom du gagnant pourront également être communiqués au public par voie de presse (Courrier Cauchois, Paris Normandie et journal de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre), internet (site internet de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre) et réseaux sociaux (Facebook). Les données sont conservées pendant un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, M. Valentin SENECHAL, par mail à dpo@cote-albatre.com ou par courrier à l'adresse PAE du Tilly - 5 rue Jean Monnet, BP 20683 - 60006 Beauvais Cedex. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. »

ANIMATIONS GRATUITES

Petite restauration sur place

MUR D'ESCALADE

PATINOIRE SYNTHÉTIQUE

PARCOURS ACROBATES



Programme détaillé :
Facebook :
@cotealbatre
et sur internet :
cote-albatre.fr

VEULES-LES-ROSES

Place de la Mairie

30 DÉCEMBRE 2024 au 4 JANVIER* 2025

De 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h

*1^{er} JANVIER : fermé | LUNDI 30 DÉCEMBRE et MARDI 18 FÉVRIER : ouverture à partir de 15h00

OUAINVILLE

Place de la Mairie

18 au 22 FÉVRIER 2025

INFORMATIONS :
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE
02 35 57 85 00



Illustration: Raphaël Dubois

Côte d'Albâtre ET VOUS

Jérôme Lheureux

Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

**Les Vice-Présidentes et Vice-Présidents,
les Conseillers Communautaires
et l'ensemble du personnel**

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux 2025